

## L'INPI LANCE LE PREMIER MOOC PERMETTANT DE S'INITIER A LA PROPRIETE INTELLECTUELLE (GRATUIT)

CONÇUE POUR LA FORMATION INITIALE DES ÉTUDIANTS (FORMATIONS D'INGENIEURS, DE COMMERCE, D'ARCHITECTURE OU DE DESIGN NOTAMMENT), CETTE PLATEFORME PÉDAGOGIQUE D'INITIATION À LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE EST AUSSI UN EXCELLENT OUTIL POUR LES CRÉATEURS D'ENTREPRISES, PORTEURS DE PROJETS ET INNOVATEURS DÉSIREUX D'ACQUÉRIR LES BASES DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, POUR DEVELOPPER LEUR BUSINESS PLUS VITE ET EN TOUTE SÉCURITÉ.

À compter du 24 juin, l'Institut national de la propriété industrielle met, gratuitement, à la disposition de tous, le tout premier MOOC (Massive Open Online Courses) « Comprendre la propriété intellectuelle », accessible depuis son site [inpi.fr](http://inpi.fr).

Ce programme pédagogique ludique, alternant vidéos d'experts, cas pratiques, infographies interactives, mini jeux et quiz, a pour objectif d'apporter aux non-initiés **les notions fondamentales de la propriété intellectuelle** (brevets, marques, dessins et modèles, droit d'auteur, secret, protection du numérique, lutte contre la contrefaçon, construction d'une stratégie adaptée ...).

**Une cinquantaine d'experts**, issus de l'INPI ou de l'écosystème de la propriété intellectuelle, ont pris part à la **conception et à la réalisation de ce MOOC** (juristes, ingénieurs brevets, spécialistes du contentieux, directeurs de la propriété industrielle de grands groupes, dirigeants d'entreprises, conseils en propriété industrielle, avocats spécialisés, directeurs des Douanes, de l'Union des fabricants etc.).

Conçu pour être suivi entièrement en ligne, de manière autonome et à son rythme, ce programme, disponible sur ordinateur, tablette et smartphone, a fait l'objet de tests et d'ajustements depuis le mois de décembre, grâce à la contribution de plus de 2 000 participants, afin de correspondre au maximum aux attentes des utilisateurs.

*« Par rapport à d'autres pays, comme l'Allemagne par exemple, nous constatons, en France, un déficit de connaissance en matière de propriété intellectuelle de la part de nos entrepreneurs et créateurs d'entreprises. Les chargés d'affaires de l'INPI mènent au quotidien de nombreuses actions de sensibilisation et d'accompagnement des innovateurs, start-up et PME notamment, mais il nous a semblé urgent de mettre à disposition de tous – et notamment de nos ingénieurs et décideurs de demain – des outils numériques innovants, ludiques, facilement déployables et répondant aux besoins de souplesse et d'autonomie. Il s'agit d'une nouveauté dans le monde de la propriété intellectuelle, l'INPI est précurseur sur ce point à l'échelle européenne et nous espérons qu'étudiants et entrepreneurs seront nombreux à se saisir de cet outil gratuit, qui leur ouvrira le monde de la propriété intellectuelle et leur fera prendre conscience de tout ce qu'elle peut apporter à leur business. » commente Pascal Faure, Directeur général de l'INPI.*

Pour suivre ce MOOC, c'est très simple, il suffit de se connecter à la plateforme, via le site [d'inpi.fr](http://inpi.fr), rubrique « services et prestations » ou directement à l'adresse suivante : <https://mooc-inpi.edunao.com/> et de se créer un compte. Libre à chacun ensuite de suivre l'un des modules spécialisés d'environ 2h (« Marque », « Brevet », « Design », « Stratégie PI ») et/ou le MOOC global « Comprendre la propriété intellectuelle », d'une durée totale de 8 heures.

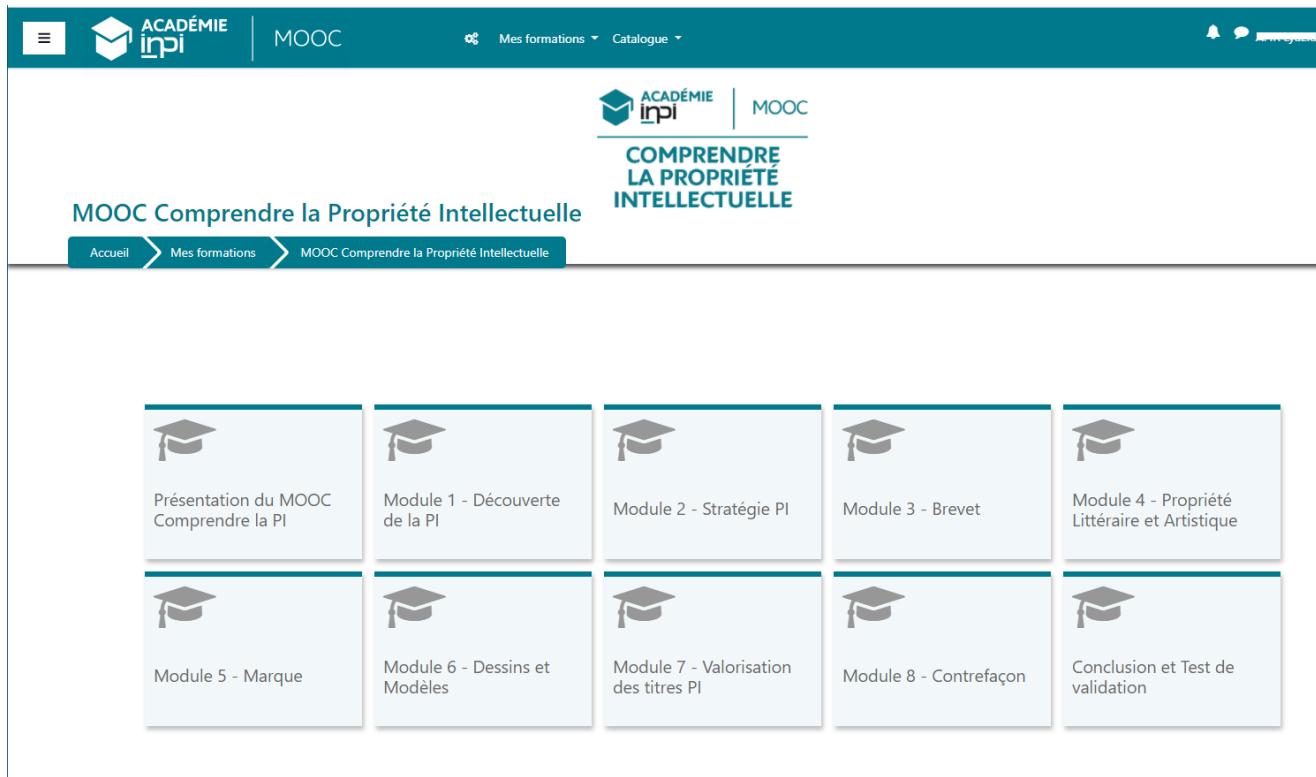
### En savoir plus :

Nouveauté INPI : découvrez le premier MOOC dédié à la Propriété Intellectuelle

Pour s'inscrire et débuter le MOOC : <https://www.inpi.fr/fr/mooc-inpi>

Découvrez l'entreprise Salimandre, l'un des cas pratiques étudiés dans le MOOC : <https://www.youtube.com/watch?v=Elcv7DwwFOo>

## Quelques captures d'écran du MOOC « Comprendre la propriété intellectuelle »



MOOC Comprendre la Propriété Intellectuelle

Accueil > Mes formations > MOOC Comprendre la Propriété Intellectuelle

Présentation du MOOC Comprendre la PI	Module 1 - Découverte de la PI	Module 2 - Stratégie PI	Module 3 - Brevet	Module 4 - Propriété Littéraire et Artistique
Module 5 - Marque	Module 6 - Dessins et Modèles	Module 7 - Valorisation des titres PI	Module 8 - Contrefaçon	Conclusion et Test de validation

Exemple d'écran d'accueil



ACADEMIE INPI

CAS FIL ROUGE

DÉCOUVREZ SALIMANDRE ET SON ÉQUIPE

Introduction au Mooc Brevet

0:00 / 1:12

Cas pratique : le projet de l'entreprise Salimandre



Une des nombreuses interventions d'experts

A graphic for a MOOC on patents. It features a teal circular background with a white central area. On the left, the text 'MOOC Brevet' is above a horizontal line, followed by 'L'ESSENTIEL À RETENIR'. On the right, there is an illustration of a woman in a white dress pointing at a screen, and a person sitting at a desk with a laptop. The screen displays the INPI logo and the word 'BREVET' in large orange letters. A large teal shape is on the left side, and small illustrations of hands are at the bottom.

Des fiches récapitulatives en fin de module

# Choisis la stratégie PI de Salimandre

Découvrez maintenant chacune de ces stratégies PI.

*Cliquez sur chacune des stratégies PI pour les découvrir.*



Stratégie  
défensive



Stratégie  
offensive



Stratégie  
partenariale

Des exercices



## À PROPOS DE L'INPI

Au-delà de son action d'enregistrement et de délivrance de titres (brevets, marques, dessins et modèles), l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) agit en faveur du développement économique par ses actions de sensibilisation et de valorisation de l'innovation et de ses enjeux. L'Institut accompagne tous les innovateurs pour qu'ils transforment leurs projets en réalisations concrètes, leurs innovations en valeur. Établissement public autofinancé et placé sous la tutelle du ministère en charge de la propriété industrielle, l'INPI participe également activement à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques dans le domaine de la propriété intellectuelle, du soutien à l'innovation et à la compétitivité des entreprises tout comme de la lutte anti-contrefaçon. Dépositaire de tous les titres de propriété industrielle déposés en France et des données du Registre National du Commerce et des Sociétés, l'INPI diffuse plus de 56,7 millions de données ouvertes, libres et réutilisables. L'INPI est désormais l'opérateur du guichet pour les formalités des entreprises (créations, modifications, cessations). Enfin, l'INPI est en charge de l'homologation des indications géographiques artisanales et industrielles.

[inpi.fr](http://inpi.fr) – [data.inpi.fr](http://data.inpi.fr) – [guichet-entreprises.fr](http://guichet-entreprises.fr)

## Contacts presse

Amaria Lahmri | [alahmri@inpi.fr](mailto:alahmri@inpi.fr) | 01 56 65 81 81

Anne-Sophie Prusak | [aprusak@inpi.fr](mailto:aprusak@inpi.fr) | 01 56 65 85 80 | 06 60 69 54 17